



MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_21-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SLO

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 novembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	34	5	4

Date de convocation le **4 novembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric **KIZILDAG**

V_DEL_221110_21

Réhabilitation piscine J. Gelet - Avenants financiers lot 4- Menuiseries extérieures - Serrurerie

Rapporteur : Monsieur MOINE,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Nadia LAKEHAL donne pouvoir à Abdoulaye SOW, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Maoulida M'MADI donne pouvoir à Carlos PEREIRA

Absents :

Yvan MARGUE, Harun ARAZ, Nacera ALLEM, Sacha FORCA

Mesdames, Messieurs,

Les travaux de la piscine Jean Gelet ont débuté en octobre 2019 par la dépollution, le désamiantage et la déconstruction. Les entreprises ont ensuite démarré leur chantier en janvier 2020. Suite à la pandémie de la covid-19 et au confinement décrété par le gouvernement, le chantier a été arrêté jusqu'en septembre 2020.

Les travaux ont repris à cette date, et l'entreprise titulaire du lot gros-œuvre (l'entreprise RUIZ BY ROUGEOT) a alors accusé de nombreux retards, puis a été placée en redressement judiciaire avant une liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce le 29 septembre 2021 avec maintien de l'activité jusqu'au 20 octobre 2021.

L'entreprise a par la suite été cédée et la nouvelle entreprise Ruiz SA a repris les deux marchés en cours avec la Ville de Vaulx-en-Velin : le lot 2 Gros œuvre et le lot 11 Charpente bois. Les avenants de transfert de ces deux marchés, signés suite au du conseil municipal du 31 mars 2022 ont permis une reprise du chantier pour les travaux de gros-œuvre en mai 2022.

Les autres entreprises ont également repris leurs études et travaux à cette date. Aussi, la société CPB, titulaire du lot 4- menuiseries extérieures serrurerie, a avancé ses études pour la réalisation de ses ouvrages. La reprise de ces études a révélé la nécessité de prévoir des modifications dans les travaux prévus au marché de l'entreprise.

Deux avenants sont proposés :

- Avenant n°3 sur le fondement de l'article R.2194-8 du code de la commande publique (modification de faible montant) ;

Il est en effet nécessaire de prévoir la réalisation d'un caillebotis métallique dans un local technique pour permettre l'accès à la centrale de traitement d'air, de modifier la nature des portes donnant sur la halle bassin (en aluminium laqué) afin d'assurer une meilleure pérennité de ces portes soumises à une forte hygrométrie.

Ces travaux supplémentaires représentent un montant de 20 112 € HT, soit une augmentation du montant initial du marché de 6,92 %.

- Avenant n°4 sur le fondement de l'article R.2194-5 du code de la commande publique (circonstances ne pouvant être prévues par un acheteur diligent) ;

Par ailleurs, un dispositif d'ouverture par lanterneaux en toiture avait été prévu pour pouvoir assurer le désenfumage réglementaire de la halle bassin. Ce dispositif avait été validé sur le plan technique par le service départemental d'incendie et de secours dans le permis de construire accordé le 3 juillet 2019. Or en phase exécution, après étude du système de désenfumage de cette halle par des lanterneaux en toiture, le bureau de contrôle ainsi que les pompiers sont revenus sur l'avis technique initial émis et ont refusé ce système d'ouverture car ce dispositif est incompatible avec l'autre système d'ouverture de la toiture mobile (motorisé). Les pompiers et le bureau de contrôle demandent que le désenfumage de la halle bassin soit réalisé dans le mur-rideau. Cette considération technique n'était pas connue par l'acheteur au moment où le marché a été passé et elle ne pouvait pas l'être. Or ces travaux sont aujourd'hui nécessaires à la poursuite de l'exécution du marché. Il convient donc de prévoir le désenfumage de la halle bassin dans le mur-rideau en ajoutant des ouvrants ainsi que des commandes d'ouverture.

Le montant de cette modification est de 65 533,00 € HT, soit une augmentation de 22,54 %

du montant du marché initial.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le



ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_21-DE

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs,

- autoriser Madame la Maire à signer les avenants n°3 sur le fondement de l'article R2194-8 (travaux de faible montant) et n°4 sur le fondement de l'article R2194-5 (circonstances imprévues) pour le lot 04- menuiseries extérieures serrurerie avec la société CPB.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_21-DE

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer les avenants n°3 sur le fondement de l'article R2194-8 travaux de faible montant) et n°4 sur le fondement de l'article R2194-5 (circonstances imprévues) pour le lot 04- menuiseries extérieures serrurerie avec la société CPB.

Suffrages exprimés	39	
Vote(s) Pour	39	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Frédéric KIZILDAG , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Abdoulaye SOW , Nordine GASMI , Carlos PEREIRA , David LAÏB , Mustapha USTA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 10 novembre 2022.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 3

Article R 2194-8 du code de la commande publique

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Ville de Vaulx-en-Velin
Représentée par Mme la Maire
Place de la Nation - CS4002
69518 Vaulx-en-Velin cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Titulaire : **CPB**
71 avenue Jean Jaurès – BP 802
69922 OULLINS
T. : 04.78.51.59.21 – F. : 04.78.51.73.40
Mail : contact@cpb-net.com
SIRET 383 579 646 00043

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Marché n° 2020_M017
Réhabilitation et extension de la piscine Jean Gelet

Lot n°4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie

- Date de la notification du marché public: 03/02/2020
- Durée d'exécution du marché public : 20,5 soit jusqu'au 20 septembre 2022. Puis l'avenant n°2 a prolongé le délai global d'exécution jusqu'au 31 décembre 2023.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 290 742,59 €
 - Montant TTC : 348 891,11 €

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Il est en effet nécessaire de prévoir la réalisation d'un caillebotis métallique dans un local technique pour permettre l'accès à la centrale de traitement d'air, de modifier la nature des portes donnant sur la halle bassin (en aluminium laqué) afin d'assurer une meilleure pérennité de ces portes soumises à une forte hygrométrie.

Ces travaux supplémentaires représentent un montant de 20 112 € HT, soit une augmentation du montant initial du marché de 6,92 %.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

- Montant de l'avenant présenté:
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 20 112,00 €
 - Montant TTC : 24 134,40 €
 - % d'écart introduit par l'avenant : 6.92 %
- Montant des avenants antérieurs cumulés :
 - Montant HT : 0.00 € HT
- Nouveau montant du marché public augmenté par l'avenant n°3:
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 310 854,59 € HT
 - Montant TTC : 373 025,51 € TTC

■ Renonciation à recours :

L'acceptation du présent avenant par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur similaire antérieur à la date de signature du présent avenant par ses soins.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CPB		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Vaulx-en-Velin, le

Pour la Maire,
Le Premier adjoint
Délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la
Politique de la ville, au Renouvellement urbain, au
Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller de la Métropole de Lyon

Stéphane GOMEZ

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le 
ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_21-DE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 4

Article R 2194-5 du code de la commande publique

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Ville de Vaulx-en-Velin
Représentée par Mme la Maire
Place de la Nation - CS4002
69518 Vaulx-en-Velin cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Titulaire : **CPB**
71 avenue Jean Jaurès – BP 802
69922 OULLINS
T. : 04.78.51.59.21 – F. : 04.78.51.73.40
Mail : contact@cpb-net.com
SIRET 383 579 646 00043

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Marché n° 2020_M017
Réhabilitation et extension de la piscine Jean Gelet

Lot n°4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie

- Date de la notification du marché public: 03/02/2020
- Durée d'exécution du marché public : 20,5 soit jusqu'au 20 septembre 2022. Puis l'avenant n°2 a prolongé le délai global d'exécution jusqu'au 31 décembre 2023.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 290 742,59 €
 - Montant TTC : 348 891,11 €

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

- Montant modifié par l'avenant n°3 :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 310 854,59 € HT
 - Montant TTC : 373 025,51 € TTC

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Un dispositif d'ouverture par lanterneaux en toiture avait été prévu pour pouvoir assurer le désenfumage réglementaire de la halle bassin. Ce dispositif avait été validé sur le plan technique par le service départemental d'incendie et de secours dans le permis de construire accordé le 3 juillet 2019. Or en phase exécution, après étude du système de désenfumage de cette halle par des lanterneaux en toiture, le bureau de contrôle ainsi que les pompiers sont revenus sur l'avis technique initial émis et ont refusé ce système d'ouverture car ce dispositif est incompatible avec l'autre système d'ouverture de la toiture mobile (motorisé). Les pompiers et le bureau de contrôle demandent que le désenfumage de la halle bassin soit réalisé dans le mur-rideau. Cette considération technique n'était pas connue par l'acheteur au moment où le marché a été passé et elle ne pouvait pas l'être. Or ces travaux sont aujourd'hui nécessaires à la poursuite de l'exécution du marché. Il convient donc de prévoir le désenfumage de la halle bassin dans le mur-rideau en ajoutant des ouvrants ainsi que des commandes d'ouverture.

Le montant de cette modification est de 65 533,00 € HT, soit une augmentation de 22,54 % du montant du marché initial.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

- Montant de l'avenant présenté :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 65 533,00 €
 - Montant TTC : 78 639,60 €
 - % d'écart introduit par l'avenant : 22,54 %
- Montant des avenants antérieurs cumulés :
 - Montant HT : 20 112 € HT
 - Montant TTC : 24 134,40 € TTC

■ Nouveau montant du marché public augmenté par tous les avenants :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 376 387,59 € HT
- Montant TTC : 451 665,11 € TTC
- % d'écart introduit dans le marché : 29,46 %

■ Renonciation à recours :

L'acceptation du présent avenant par le titulaire vaut renonciation à toute action, réclamation ou recours pour tout fait générateur similaire antérieur à la date de signature du présent avenant par ses soins.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CPB		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Vaulx-en-Velin, le

Pour la Maire,
Le Premier adjoint
Délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la
Politique de la ville, au Renouvellement urbain, au
Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités
Conseiller de la Métropole de Lyon

Stéphane GOMEZ

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)